



**COMMUNAUTÉS DE COMMUNES  
DE BENFELD ET ENVIRONS ET DU RHIN**

*Formulaire à faire viser par le référent verger de votre commune ou votre association d'arboriculture  
Puis à transmettre à la Communauté de Communes de Benfeld et Environs avec la facture et un RIB.*

**PROPRIÉTAIRE :**

NOM et prénom : ..... **REFERENT verger ou ASSOCIATION**  
 Adresse : ..... visa et/ou cachet  
 CP et ville : .....  
 Membre de l'association ou syndicat de : .....

**PARCELLE ou LIEU DE PLANTATION (UNIQUEMENT EN ZONE NON CONSTRUCTIBLE) :**

Commune : .....Référence cadastrale : .....

**MAGASIN :**

NOM et adresse : .....  
 Facture N : .....du ..... Joindre la facture.

Type de mélange	Quantité	Prix unitaire TTC	Montant TTC	Montant de la Subvention <small>(cadre réservé à l'administration)</small>
TOTAL				

Le/La soussigné demande à bénéficier de la subvention des communautés de communes s'élevant à 80% du prix de revient TTC, s'engage à entretenir le verger où cette haie sera implantée et est informé(e) qu'un contrôle peut être exercé, à ce titre, par les services des communautés de communes.

Date : ..... Signature :

# Prairie fleurie... quelques conseils

Nous vous recommandons le mélange « sedamix champêtre », composé de 29 espèces bisannuelles et vivaces : 5 graminées (50% du poids), 24 fleurs (50% du poids) : légumineuses et espèces sauvages. Cette composition a été sélectionnée en tenant compte de la hauteur et de la couleur de chaque variété. Son potentiel s'exprime pleinement la 2<sup>e</sup> ou la 3<sup>e</sup> année. La pérennité de ce mélange fleuri est de 5 ans minimum.

## 50% Fleurs

Nom commun	Nom latin	Pérennité	Couleur	Hauteur
Achillée millefeuille	achillea millefolium	vivace	blanc	40 cm
Ciboulette sauvage	Allium schoenoprasum	vivace	rouge pourpre	25 cm
Anthémis des teinturiers	Anthemis tinctoria	vivace	jaune	30 cm
Anthyllide vulnéraire	Anthyllis vulneraria	vivace	<b>jaune</b>	20 cm
Souci	Calendula officinalis	annuel	jaune, abricot	50 cm
Bleuet	Centaurea cyanus	annuel	bleu	50 cm
Centaurée jacée	Centaurea jacea	vivace	rouge	50 cm
Ocillet des chartreux	Dianthus carthusianorum	vivace	rouge	30 cm
Sarrasin	Fagopyrum esculentum	annuel	blanc	40 cm
Gaillet jaune	Galium verum	vivace	jaune	45 cm
Porcelle enracinée	Hypochoeris radicata	vivace	<b>jaune</b>	35 cm
Cresson alénois	Lepidum sativum	<b>annuel</b>	blanc	25 cm
Marguerite	Leucanthemum vulgare	vivace	blanc	40 cm
Lin pérenne	Linum perenne	vivace	<b>bleu</b>	45 cm
Lotier corniculé	Lotus corniculatus	vivace	jaune	20 cm
Minette	Medicago lupulina	annuel	jaune	20 cm
Sainfoin	Onobrychis sativa	vivace	rouge pourpre	45 cm
Marjolaine vivace	Origanum vulgare	vivace	rose pourpré	40 cm
Coquelicot	Papaver rhoeas	annuel	rouge	40 cm
Plantain lancéolé	Plantago lanceolata	vivace	blanc	25 cm
Sauge des prés	Salvia pratensis	vivace	bleu	45 cm
Pimprenelle	Sanguisorba minor	vivace	rouge vert	40 cm
Silène penché	Silene nutans	<b>vivace</b>	blanc	40 cm
Silène enflé	Silene vulgaris	vivace	blanc	30 cm

## 50% Graminées

Agrostide capillaire	Agrostis capillaris	vivace	<b>vert</b>	30 cm
Flouve odorante	<b>Anthoxanthum odoratum</b>	vivace	<b>vert</b>	25 cm
Crételle des prés	Cynosorus cristatus	vivace	<b>vert</b>	35 cm
Fétuque ovine	Festuca ovina	vivace	<b>vert</b>	30 cm
Fétuque rouge traçante	Festuca rubra rubra	vivace	vert	40 cm

## SEMIS :

Période conseillée : automne ou printemps (février-mai), mais de préférence à l'automne (septembre-novembre), pour profiter de floraisons plus précoces et nombreuses, dès le printemps suivant.

1. Préparation : procéder comme pour la mise en place d'un gazon. Le labour permet d'aérer le sol sur une profondeur de 25 cm, pour assurer une bonne implantation racinaires des plantes (pas obligatoirement nécessaire).

Il est possible de réaliser un faux semis : après un premier travail du sol, laisser les adventices se développer et les faucher une, voire deux fois si nécessaire.

2. Préparer un lit de semences fin : pour faciliter le semis, la semence peut être mélangée avec du son, du sable sec ou de la sciure de bois. La dose de semis est de 2g/m<sup>2</sup> à 5g/m<sup>2</sup>.

3. Semer superficiellement : l'enfouissement est déconseillé. L'idéal consiste à passer un rouleau, pour coller la semence à la terre.

4. Ne pas arroser, laisser faire la nature et avoir de la patience.

Important : ne pas mettre d'engrais ! les plantes sauvages se développent en milieu pauvre.

## ENTRETIEN :

La première année, si la concurrence des mauvaises herbes est trop importante, il faut intervenir par une coupe nette. La hauteur de coupe doit être de 2 à 5cm et la végétation coupée doit être enlevée. L'entretien se limite à une ou deux coupes dans l'année : la première s'effectue mi-juin / fin-juin si la végétation est trop dense ou trop infestée par des mauvaises herbes, la seconde fin septembre / début octobre. Dans tous les cas une première coupe est impérative au plus tard à la mi-juillet.